



Assemblée générale 2023

Compte rendu

Le Comité d'Intérêts de Quartier d'Arenc-Villette a tenu son Assemblée Générale le 3 octobre 2023 à 18h, au siège de l'association, au centre d'animations de loisirs de Fonscolombes ; 7, rue André Chamson 13003 Marseille.

Début de l'Assemblée Générale à 18h15

Le Président remercie l'ensemble des invités et des adhérents présents, exceptionnellement n'étaient présent que les adhérents du CIQ et résidents

Le président informe *de ne pas l'interrompre pendant la lecture du rapport d'activités et du rapport financier, un temps est prévu afin de répondre aux questions.*

Important, le vote ne peut être effectué que par les adhérents à jour de leur cotisation »

Le Président informe l'assemblée qu'au 3 octobre 2023 le nombre d'adhérents est de 530, et de 7 partenaires.

Déroulement de la séance :

Nomination du secrétaire de séance : en l'absence du secrétaire du CIQ, c'est donc le président qui assurera le secrétaire de séance.

*Approbation du rapport d'activité 2021 : **aucune voix contre, aucune abstention.***

Le rapport d'activité 2021 a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1 -- *Lecture et approbation du compte rendu d'activité de l'année 2022.*
- 2 -- *Lecture de la situation de la trésorerie de l'année 2022 et approbation.*
- 3 -- *Lecture de la modification de l'article 5 du règlement intérieur du CIQ et approbation*
- 4 -- *Montant des adhésions et du partenariat.*
- 5 -- *Questions et réponses, suivi d'un pot de l'amitié*

Lecture du rapport d'activité de janvier à décembre 2022.

Rappel des missions du CIQ pour les nouveaux adhérents :

Le CIQ a pour but la défense et la promotion du quartier et de ses habitants, et plus spécifiquement :

- La défense du cadre de vie et des intérêts généraux des habitants du quartier,
- La défense et le maintien des sites et de la qualité de vie,
- Le respect d'un urbanisme à visage humain,
- La représentation et la défense des intérêts généraux patrimoniaux ou moraux de ses habitants, et cela par tous moyens légaux, y compris judiciaires.

Année 2022 :

Pour l'année 2022, nous avons repris nos réunions les 1er mardi et 3ème lundi du mois au CAL de Fonscolombes. Nous avons eu 14 réunions avec une moyenne de 13 personnes à chaque réunion. Sur le site, nous ne mettons que les comptes rendus condensés. Seuls nos adhérents reçoivent les comptes rendus détaillés.

Nos actions :

Le CSA (Conseil de sécurité d'arrondissement) : Nous avons assisté à plusieurs réunions du Conseil de sécurité d'arrondissement qui se réunit tous les 15 jours. Chaque CIQ assiste à tour de rôle, ce qui fait que nous y assistons toutes les 6 semaines. À chaque CSA, nous soumettons nos doléances au commandant de police et au représentant de la police municipale.

Nos interventions :

- Les véhicules en stationnement anarchiques, ventouse, les épaves sur la voie publique.
- Les stationnements sur les voies d'accès pompier, notamment celui de Fonscolombes toujours pas réglé, et sur le secteur parc habité, d'où un problème récurrent de manipulation des bornes par des commerçants ou riverains.
- Les Cyprès de la discorde à Fonscolombes ont été enfin élagués en 2022.
- La vente de cigarettes à la sauvette.
- Courriers au CD13 pour tapages nocturnes sur les bancs se trouvant devant le jardin de lecture.
- Les étalages des commerces sur la voie publique sans autorisations.
- Le CSA a été remplacé par le GPO (Groupes de Partenariat Opérationnels), mais toujours avec le même fonctionnement.

La propreté dans notre quartier, c'est notre quotidien :

Nous avons effectué une visite de quartier le 3 novembre 2022 avec les chefs de service de la direction de la propreté cadre de vie de la Métropole et du prestataire de service Bronzo sur tout notre secteur. Nous avons évoqué les points de dysfonctionnement : Traverse du moulin de la Villette, rue André Chamson, esplanade Ruffi, rue des Lavandières et la voie piétonne au niveau de My Liberty.

Ceci avait été évoqué lors de l'AG de l'an passé et reste d'actualité malgré les réunions sur la propreté organisées par Christine Juste, déléguée à l'environnement, à la santé, à la lutte contre les pollutions et à la propreté de l'espace public. Pour Fonscolombes, l'entretien est géré par la ville et non la Métropole. Nous avons rencontré en 2023 un conseiller du Maire de Marseille en charge du cadre de vie et un prestataire du nettoyage.

Les dépôts sauvages dans le quartier :

Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de M. Ohanessian, délégué à la sécurité, pour faire intervenir la brigade de l'environnement, et aussi auprès de M. Attia, délégué à la propreté à la mairie de secteur.

Réunions avec les élus et institutions :

L'an passé, nous avons évoqué le peu de réunions avec nos élus.

Pour 2022, nous avons eu une visite sur le secteur Fonscolombes, 2 réunions, l'une avec Mme Christine Juste sur la Propreté, 1 et la seconde avec M. Ohanessian sur la sécurité.

Nous avons assisté à 2 réunions de concertation concernant la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur.

Le CIQ a aussi émis des commentaires lors de la concertation publique du 3ème trimestre 2022 sur la modification n°3 du PLUi Marseille Provence, notamment sur Saint Martin d'Arenc.

Le centre associatif de Fonscolombes :

Le CIQ est partenaire du collectif des associations du centre associatif de Fonscolombes, annexe du centre social de Saint Mauront créé avant la COVID en 2019.

Ce centre est ouvert à tous les habitants de notre zone CIQ. En 2021, nous avons repris les réunions en présentiel avec le collectif associatif. Le but de ce collectif est d'apporter du soutien, des activités pour les enfants et des permanences pour tous publics : la CAF, la mission locale, Mobilité, Pôle emploi, médiane 13, Mot à Mot, le dispositif MOVE de la MPT/CS de St Mauront et les tables de quartier.

Le CIQ n'a pas de permanence faute de volontaires. Avec le collectif, vu la fréquentation et le succès auprès des habitants, nous avons reconduit les fêtes de quartier au printemps, en été et en décembre 2022, d'autres seront programmées pour 2023.

La Logirem à Fonscolombes :

Nous avons assisté aux réunions d'information organisées par la Logirem pour la réhabilitation du parc immobilier Logirem de Fonscolombes, dont la fin du chantier est prévue fin 2023. Pour donner suite à plusieurs mécontentements de locataires, nous avons organisé avec les tables de quartier des réunions pour lister les problèmes et demander des explications aux responsables de la Logirem. En 2022, un groupe de locataires a été créé et affilié à la GCL13, mais il est difficile d'y faire adhérer les locataires.

Saint Martin d'Arenc :

En 2021, nous avons sollicité Mme Vassal pour nous mettre en rapport avec des personnes ou des institutions susceptibles d'intervenir sur le futur de l'édifice. En effet, notre CIQ se fait un devoir de participer à l'avenir de ce patrimoine qui appartient au paysage familial de tous les habitants du quartier. Il est à remarquer que l'église de Saint- Martin d'Arenc a été classée comme « bâtiment remarquable » dans le règlement du PLU de la ville de Marseille. Faisant suite à la dernière modification du PLUi (conservation de la grille en fer forgé et de quelques éléments de l'édifice) ce qui implique que l'église peut être partiellement démolie.

Pour donner suite à la mise en vente de Saint Martin d'Arenc par le conseil départemental, nous avons créé une commission que nous avons nommée « Comité de sauvegarde de Saint Martin d'Arenc ». Une pétition a été mise en ligne et les membres du comité ont aussi démarché des habitants pour la signature de la pétition papier. À ce jour, nous avons recueilli plus de 1800 signatures (en ligne et sur papier).

Nous pensons que la ville de Marseille a le droit de regard sur son devenir.

La communication :

Nous avons créé un nouveau site internet, www.ciq-arenc-villette.fr, où vous pouvez consulter nos actions, nos comptes rendus, ainsi que des articles tels que la revue "Marseille". Vous avez également la possibilité de vous exprimer.

Nous avons sollicité à plusieurs reprises les différents médias de la région, en particulier France 3, La Provence, La Marseillaise et Marsactu, pour des articles de presse concernant la sauvegarde de Saint Martin d'Arenc. La plupart de ces médias ont répondu favorablement à nos demandes, et vous trouverez leurs articles sur notre site.

Le CAN environnement :

En 2022, nous avons sollicité l'association CAN environnement pour notre action contre les nuisances sonores occasionnées par la bretelle d'autoroute A55. Nous sommes adhérents du CAN 13 et siégeons au conseil d'administration. Toutes nos actions sont disponibles sur le site. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de soumettre des suggestions pour donner suite à la demande de M. Barles, adjoint au maire de Marseille délégué à la transition écologique. En 2023, cela se concrétise car nous avons été reçus par M. Barles, par le préfet de région et par Euroméditerranée.

Rapprochement vers les nouveaux quartiers :

En 2022, nous nous sommes réunis à la résidence seniors La Badiane afin de nous rapprocher des habitants du parc habité d'Arenc, ainsi que des résidents de La Badiane qui avaient beaucoup de questions à nous poser sur le quartier.

Remerciements :

Nous tenons aussi à remercier les médiateurs sociaux AMCS groupe ADDP13. Nous rappelons que les médiateurs assurent une présence quotidienne dans Fonscolombes et ont pour fonction d'aller vers la population, de réguler les problèmes et de trouver des solutions. Ils sont en lien permanent avec les institutions et l'ensemble des acteurs locaux pour fluidifier les orientations et contribuer à la résolution des problèmes. Ils participent régulièrement aux réunions du CIQ et nous partageons nos informations.

Nous remercions aussi la médiatrice d'Euroméditerranée avec qui nous échangeons pour les suivis des travaux dans le secteur du Parc Habité et aussi pour d'autres problèmes.

Nous remercions également le collectif des associations de Fonscolombes avec qui nous réunissons sur les thématiques du quartier.

Passage au vote pour valider notre rapport d'activité 2022 : aucune voix contre, aucune abstention.

Le rapport d'activité 2022 a été adopté à l'unanimité.

Modification de l'article 5 du règlement.

Afin de favoriser une participation élargie et à encourager la contribution de personnes extérieures de la zone géographique du CIQ tout en préservant la gestion et l'intégrité du CIQ, il nous est apparu de modifier l'article 5 de notre règlement intérieur comme suit :

Article 5 – Mise en Place de Commissions et Comités au sein du Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ)

Pour des besoins spécifiques des commissions ou des comités de travail peuvent être constitués par décision du conseil d'administration.

Pour chaque commission ou comité, un président, qui doit être un membre du CIQ, sera élu par le bureau du CIQ. Toutes les décisions prises au sein de ces instances devront être obligatoirement consignées dans un compte rendu et présentées au président du CIQ ou au bureau du CIQ.

Dans un souci de praticité, les personnes physiques ou morales qui ne sont pas membres du Comité CIQ ou qui ne résident pas dans la zone géographique du CIQ peuvent être incluses dans ces commissions ou comités à condition qu'elles soient acceptées par le bureau du CIQ. Elles bénéficieront alors des mêmes droits et devoirs au sein de ces instances que les membres du CIQ.

Les membres extérieurs au CIQ de ces commissions ou comités n'auront en aucun cas le droit de participer à la gestion du CIQ.

Les membres extérieurs au CIQ de ces commissions ou comités ne sont pas assujettis à une quelconque cotisation du CIQ mais peuvent s'ils le désirent effectuer un don.

Les membres de ces commissions ou comités ne peuvent pas être des élus, ni s'être présentés à une élection. Si une telle situation se présente, les membres concernés devront démissionner ou seront exclus par le CIQ.

Toutes décisions pouvant être prises par les commissions ou les comités et risquant d'engager la responsabilité du CIQ devront obtenir l'approbation préalable du bureau du CIQ.

Toutes décisions pouvant être prises par les commissions ou les comités et risquant d'engager la responsabilité du CIQ devront obtenir l'approbation préalable du bureau du CIQ.

Les dépenses pouvant être engagées par les commissions ou les comités devront obtenir l'approbation préalable du bureau du CIQ.

Les Commissions et Comités peuvent être dissoutes par le bureau du CIQ sur avis motivés.

Passage au vote pour valider la modification de l'article 5 du règlement : aucune voix contre, aucune abstention.

La modification de l'article 5 a été adoptée à l'unanimité.

Lecture du rapport financier par le Président, tableau ci-dessous.

CIQ ARENC-VILLETTE Balance récapitulative 2022

Disponibilités au 31/12/année 2021 : **1 489,56 €**

Ces disponibilités étaient réparties comme suit :

Compte banque... **1 450 ,76 €**

Caisse. **38,80€**

Disponibilités Brutes

Disponibilités année 2021 : **1 489,56 €**

Total des recettes 2022 : **1 625,79 €**

Total brut : **3 115,35 €**

Disponibilités Nettes

Total des dépenses 2022 : **365,86 €**

Disponibilités année 2022 : **2 749,49 €**

Ces disponibilités sont réparties comme suit :

Compte banque. **2 717,10 €**

Caisse. **32,39 €**

Total disponibilités : **2 749,49 €**

Pour information

Excédent : **1259,93 €** par rapport à l'année 2021

Reste à payer au 31/12/2020 : **0,00 €**

Reste à recouvrer au 31/12/2021 : **0,00 €**

Présentation des Adhésions et du Partenariat

Nous ne percevons aucune subvention. Les adhésions et le partenariat constituent nos principales sources de financement pour l'association.

Adhésion :

L'adhésion individuelle s'élève à 5 € et reste inchangée.

L'adhésion collective pour les copropriétés est fixée à 3 € par appartement.

Partenariat :

Le don de base pour un partenariat est de 50 € ou plus pour une période d'un an.

En guise de reconnaissance, nos partenaires bénéficient d'un encart publicitaire affiché sur notre site web, ainsi que sur nos courriels de diffusion et comptes rendus.

Nous encourageons chaque membre à faire connaître le partenariat à leurs commerçants locaux ainsi que les adhésions collectives à leurs copropriétés. Cela permet au CIQ de mener un plus grand nombre d'actions en faveur des résidents de notre secteur.

Passage au vote du rapport financier : aucune voix contre, aucune abstention.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

Questions Réponses :

La sécurité :

Nous avons abordé les questions liées à la sécurité et au GPO, contraire aux idées reçues il y a des résultats, mais pour les connaître venez aux réunions car ils n'apparaîtront pas sur les comptes rendus du CIQ.

Le CIQ prendra les doléances des adhérents pour les prochain GPO au cours des réunions mensuelles.

La propreté :

Une visite du Maire d'arrondissement est programmée pour le **lundi 23 octobre 2023** en présence des élus concernés. Au cours de cette visite de quartier, nous aborderons les problèmes liés à la propreté, à la sécurité et d'autres préoccupations.

La fête de quartier :

Pour organiser une fête de quartier en y intégrant les acteurs locaux, ça me semble difficile de l'organiser avec quelques personnes, pour celle de Fonscolombes nous sommes une dizaine d'associations, avec d'autres personnes derrière ces associations qui se mobilisent. Il nous faut des subventions, des idées et surtout de bénévoles impliqués et a ce jour 4 personnes qui m'ont répondu **présent** pour participer à une réunion d'information et décider de la marche à suivre. **Les demandes de subventions se font en novembre.**

Fin de séances 19 h 30, suivi d'un moment convivial autour d'un pot de l'amitié.

Le Président, Patrice Langer

